

envirobat**bdm**

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'EAU

3^e édition

Paysage de l'eau :
construire
et aménager des
territoires résilients

Judi 4 décembre

à Marseille

PARC BOUGAINVILLE À MARSEILLE

Paysagiste concepteur: D'ici là



En partenariat avec :



IMVT



LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'EAU

Organisé par



envirobat **bcdm**

Avec le soutien de



PROGRAMME

- 10:30 ET SI ON POUVAIT "CULTIVER" L'EAU ? DE LA PARCELLE AU TERRITOIRE, SIMON RICARD - PERMALAB
- 12:00 UNE RESTAURATION DU COURS D'EAU AU BÉNÉFICE DE LA PROTECTION DES INONDATIONS, JEAN-LOUIS GRAPIN - SMBVL
- 12:30 REPAS
- 14:00 RALENTIR, INFILTRER, STOCKER L'EAU À L'ÉCHELLE D'UNE PARCELLE AGRICOLE, LIONEL ASIN - FRAXINUS & Co.
- 14:25 FAIRE PROJET AVEC L'EAU ET LE PAYSAGE : EXEMPLES CONCRETS ET LOCAUX, FLORENCE HAUSARD - ATELIER AMARANTE
- 14:50 PRÉSENTATION DU GUIDE RETOUR D'EXPÉRIENCE DÉSIMPERMÉABILISATION, DANIEL PIERLOT - SEPIA CONSEILS
- 15:30 PARC DES AYGALADES À MARSEILLE, ANITA LEROUX - EUROMÉDITERRANÉE
- 16:00 TRAJET VERS BOUGAINVILLE
- 16:30 VISITE PARC BOUGAINVILLE, EDOUARD RAULINE - EUROMÉDITERRANÉE
- 17:15 FIN DE LA VISITE

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'EAU

Organisé par



AGENCE RÉGIONALE
BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT
Naturellement Sud

envirobat **bcdm**

Avec le soutien de



**Travaux de protection de la Ville de Bollène
contre les crues du Lez et restauration de
l'espace de bon fonctionnement**

Jean-Louis GRAPIN

SMBVL (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez)

3^e rencontres professionnelles de l'eau 4 décembre 2025

Paysage de l'eau : construire et aménager des territoires résilients

Structure : Créée en 1997 suite à la crue de 1993 – Statuts GeMAPI à compter de fin 2018

Compétences : GeMAPI + items 11 et 12 de l'art. L212-7 du C.Env .

Territoire de compétence = totalité du BV :



Les bassins versants du Lez et du Lauzon :

- à cheval sur 2 départements et 2 régions
- 5 EPCI à fiscalité propre
- 31 communes
- 55 000 hab – 42 600 hab sur le SMBVL
- 500 km²
- 340 km de cours d'eau dont 75 km Lez
- potentiellement 30 km de svst. endiguement

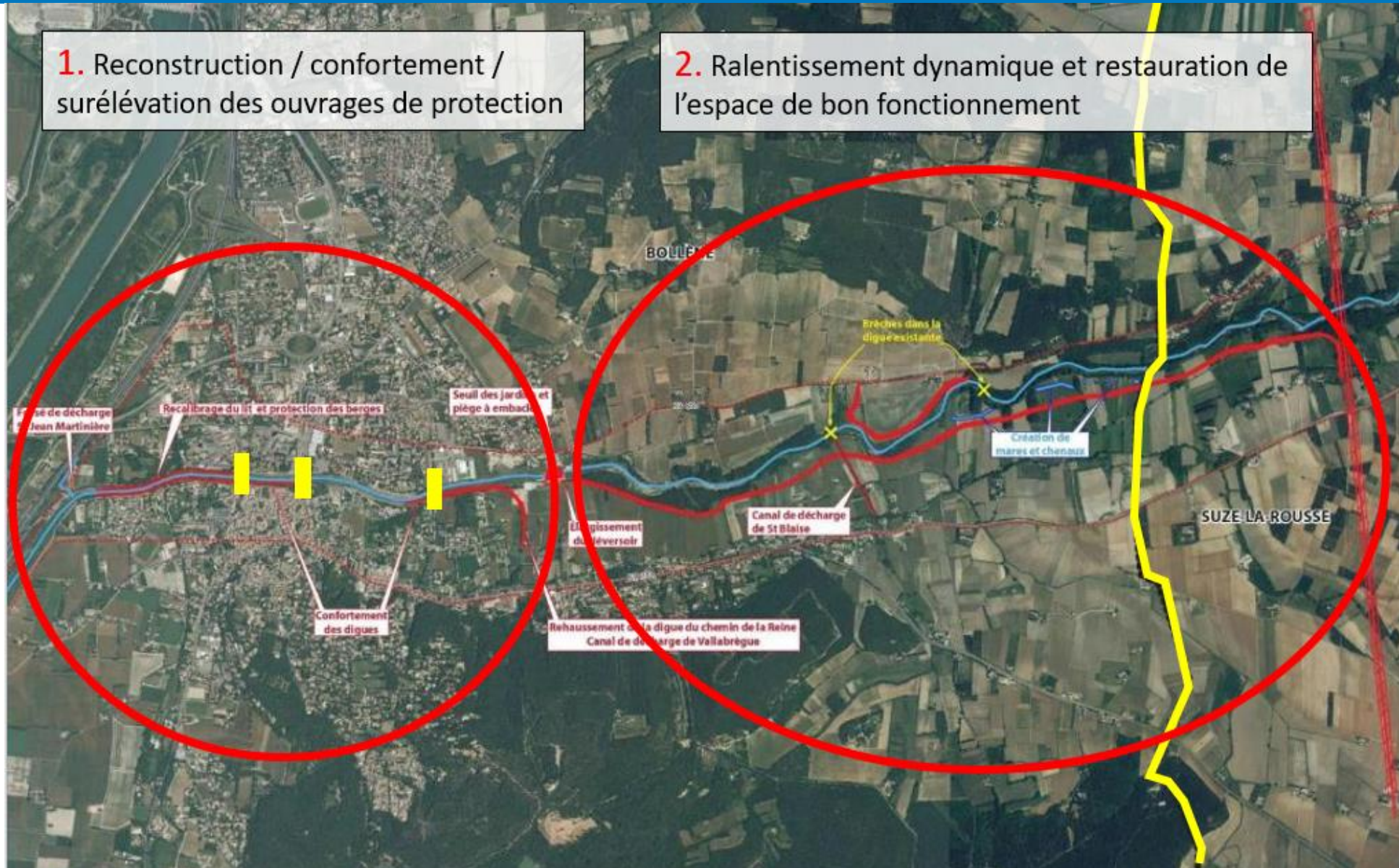
Président : Anthony ZILIO
Equipe technique et adm. SMBVL = 9 agents

Des dispositifs cadre à l'échelle du BV :

- PAPI complet
- SAGE
- Contrat de bassin versant
- PTGE
- Délimitation EBF
- DIG travaux gestion végétation...

1. Reconstruction / confortement / surélévation des ouvrages de protection

2. Ralentissement dynamique et restauration de l'espace de bon fonctionnement



AVANT TRAVAUX

Capacité maximale
aval traversée zone
urbaine 480 m³/s
Risque de ruine
dès 310 m³/s

Premiers
débordements
amont zone urbaine
à 350 m³/s

A l'entrée de
Bollène = 605 m³/s

Q90 = 605 m³/s
Q100 = 647 m³/s



Capacité maximale
530 m³/s

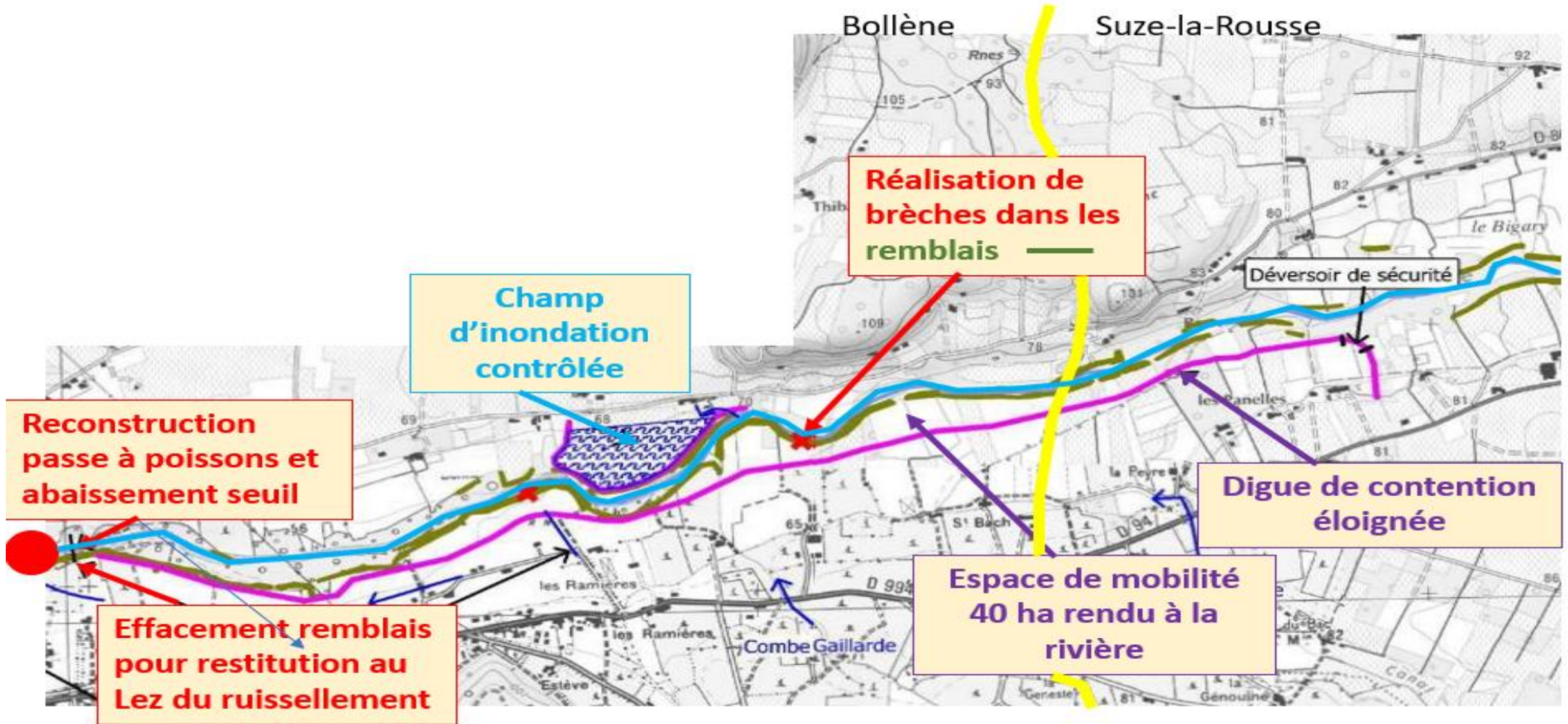
A l'entrée de Bollène =
530 m³/s

Q90 = 605 m³/s

APRES TRAVAUX

ETAT DES LIEUX

- Territoire soumis aux épisodes méditerranéens et cévenols
- Dispositifs sécheresse récurrents
- Une horloge de crue de moins 12 h entre l'amont du BV et Bollène
- Forte artificialisation du Lez dans sa partie amont depuis les années 1960 avec endiguement et remblais agricoles
- Lit du Lez très contraint / moins de 20 m pour divaguer



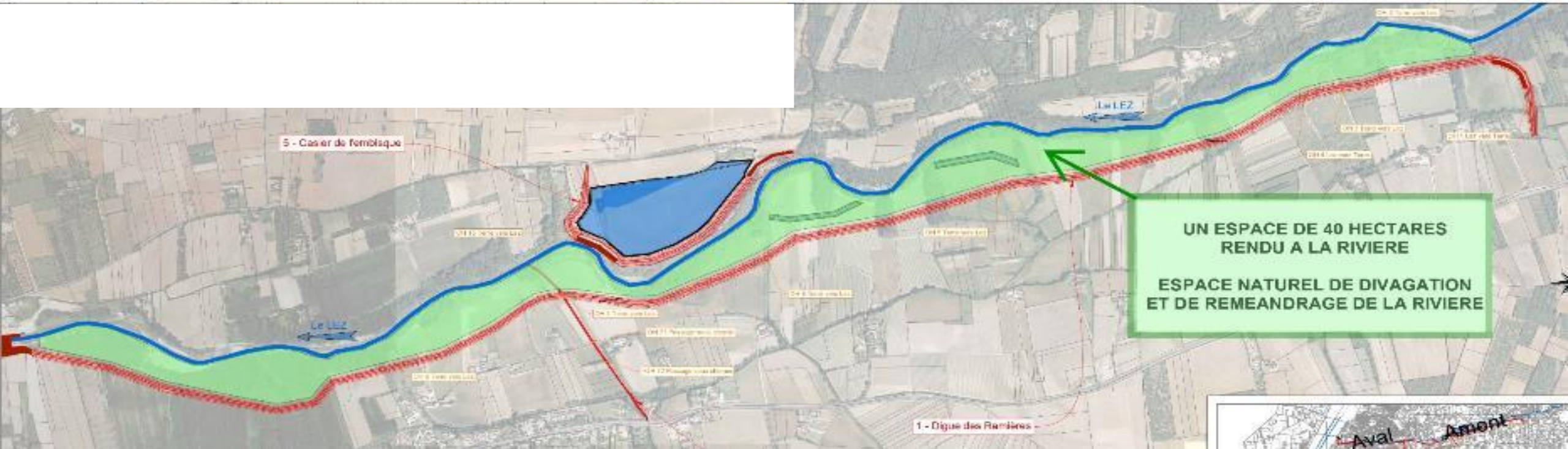


**Digue de
contention
éloignée**

Remblais

**Espace de
mobilité rendu
à la rivière**

Le Lez

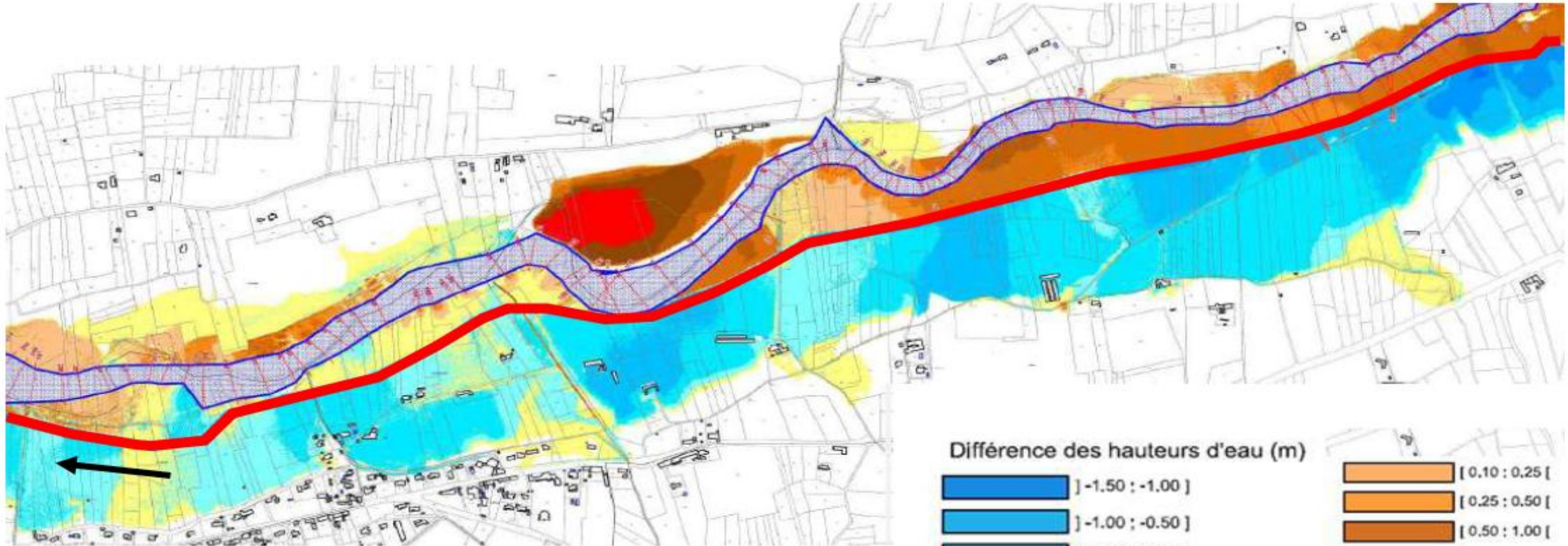


- Espace de divagation de 40 hectares rendu à la rivière avec un principe de non intervention
- Restauration de 4 km de cours d'eau
- Création de 7000 m² de zones humides (12 mares, 2 chenaux secondaires)
- Construction d'une nouvelle passe à poissons fonctionnelle
- Suivi de chantier par un écologue naturaliste indépendant
- Suivi des mesures environnementales pendant 50 ans
- Cout de l'ensemble des mesures environnementales = 880 000 € HT

Bollène

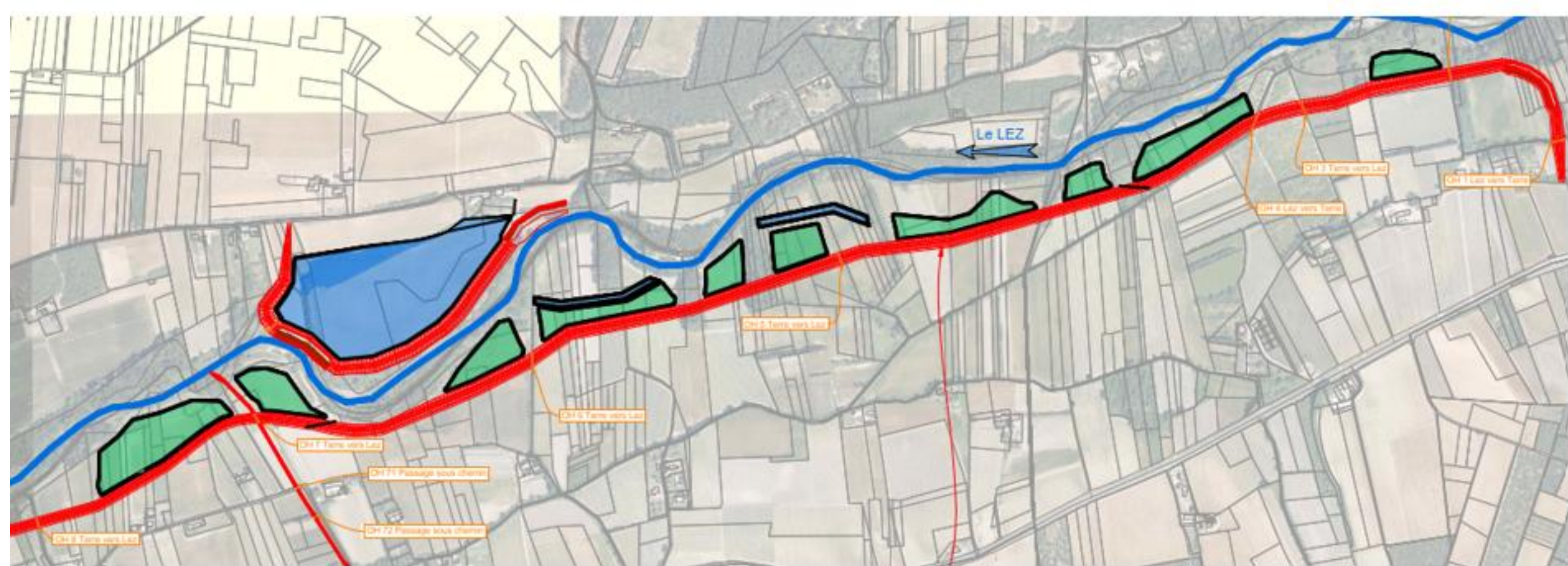


Suze-la-Rousse



Différence des hauteurs d'eau (m)





- 10 zones de prélèvement de matériaux
- Environ 9,2 hectares
- Volume de matériaux 184 000 m³



- Légende**
- Emprise du projet
 - Digue des Ramières
 - Création de zones humides (DDEP_C1)**
 - Zone humide à créer avec paliers
 - Abaissement de la berge en rive droite du canal de Saint-Blaise
 - Création de prairies (DDEP_C2)**
 - Prairie à semer
 - Plantations compensatoires**
 - Bosquet arbustif à planter
 - Haie multistrates à planter
 - Aménagements écologiques (AP_EP_R6)**
 - Hibernaculum à créer
 - Gîtes "tas de pierres" à créer
 - Gîte "tas de bois" à créer
 - Sens d'écoulement des eaux

Echelle : 1/750
 0 15 30 m

Source : DRYOPTERIS
 Date de réalisation : 28-04-2025
 Expert : R. BAROU - DRYOPTERIS
 Fond et licence : IGN ORTHO



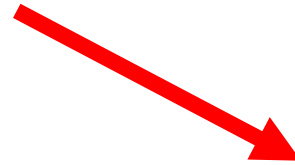
- Légende**
- Emprise du projet
 - Digue des Ramières
 - Création de prairies (DDEP_C2)**
 - Prairie à semer
 - Plantations compensatoires**
 - Bosquet arbustif à planter
 - Haie multistrates à planter
 - Aménagements écologiques (AP_EP_R6)**
 - Hibernaculum à créer
 - Gîtes "tas de pierres" à créer
 - Gîte "tas de bois" à créer

L'emprise de la prairie à semer doit être nivelée de façon à orienter les écoulements des eaux vers le Lez. Le Tn doit être modelé avec des variations de niveaux (bosses, dépressions, etc.) afin de diversifier les habitats et la topographie du secteur.

Echelle : 1/950

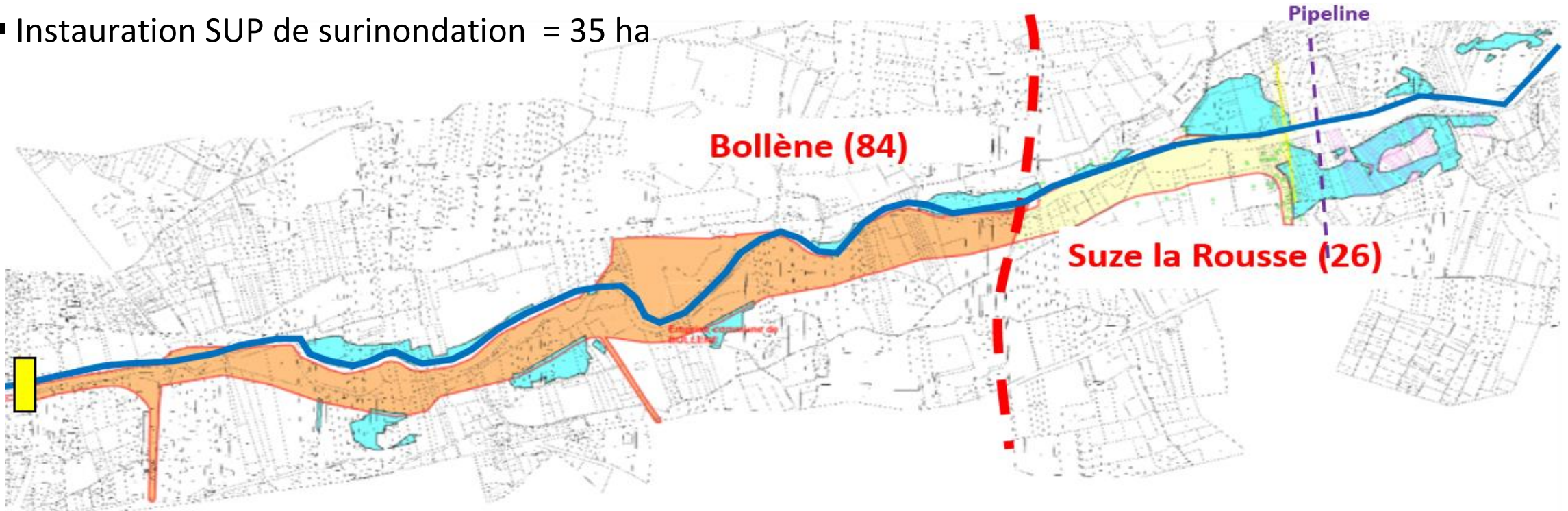
Source : DRYOPTERIS
 Date de réalisation : 28-04-2025
 Expert : R. BAROU - DRYOPTERIS
 Fond et licence : IGN ORTHO






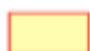



- Acquisition périmètre DUP = 75 ha
- Instauration SUP de surinondation = 35 ha



- Cout global volet foncier = 2 M€ TTC
- Financement hors PAPI 78%
(Etat – AERMC – Département 84)

LEGENDE

-  Périmètre DUP Bollène
-  Périmètre DUP Suze Rousse
-  Périmètre SUP

Phase travaux (7,12 M€ HT)

Foncier (2 M€ TTC)

Financier	Montant subvention	Taux de subvention		Montant subvention	Taux de subvention
ETAT	1 497 396 €	21.0 %		160 400 €	8.0 %
AGENCE DE L'EAU	1 664 713 €	23.4 %		1 001 230 €	50.0 %
DEPARTEMENT 84	1 193 112 €	16.7 %		400 000 €	20.0 %
REGION SUD PACA	1 193 112 €	16.7 %			
Total subventions	5 548 333 €	77.9 %		1 561 630 €	78.0 %
SMBVL – CCRLP	1 575 618 €	22.1 %		440 830 €	22.0 %
Total	7 123 950 €			2 002 460 €	

Avec le soutien financier de :



Projet initial PI réorienté
vers GEMA (mobilisation
SFN – zone amont
projet)

Espace de Bon
Fonctionnement
concerté

Contexte élaboration
SAGE facilitateur – rôle
de la CLE
(concertation/décision)

Concertation en continu
(importante en amont +
en phase chantier)

Stratégie foncière sur
l'EBF (maitrise foncière,
accompagnement 2
SAFER)

Portage politique fort
(projet et foncier)

SMBV Lez structure
connue et reconnue

Accompagnement
financier par les
partenaires

Contexte 2013 :
Projet initial
cristallisant
oppositions

Projet sur 2
Départements, 2
Régions

Procédures
administratives et
environnementales

Gestion projet sur
10 ans

Delta financier
important / projet
2014 – travaux 2024
(+20%)

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'EAU

Organisé par



envirobat **bcm**

Avec le soutien de



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez
Espace Germain Aubert
17D rue de Tourville

84600 VALREAS

Tel. 04.90.35.60.55

jean-louis.grapin@smbvl.net

www.smbvl.fr

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'EAU

Organisé par



envirobat **bcm**

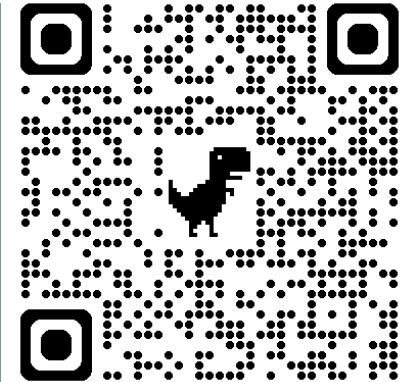
Avec le soutien de



Retrouvez cette présentation dans notre centre de ressources

ENVIRO BOITE

www.enviroboite.net



3^e rencontres professionnelles de l'eau 4 décembre 2025

Paysage de l'eau : construire et aménager des territoires résilients

envirobat **bcm**



AGENCE RÉGIONALE
BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT
Naturellement Sud

